

FORUM PARTICIPATIF RÉGIONAL

HANDICAPS & RÉUSSITES

27 novembre 2006 - LA CRECHE

Présidé par Ségolène ROYAL, Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes

et organisé par Patrick LARIBLE, Conseiller Régional en charge du handicap

Ces actes reprennent l'essentiel des interventions et non leur intégralité.



SOMMAIRE

	PAGES
1 - Présentation de la journée par M. Patrick LARIBLE, Conseiller Régional en charge du handicap	3 - 4
2 - Intervention de Mme Ségolène ROYAL, Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes	5 - 6
3 - Intervention de M. Tanguy DU CHÉNÉ, Président de l'Agefiph, à l'occasion de la signature de la convention Région/Agefiph	7
4 - "Réussites" scolaires, professionnelles, dans les parcours de la formation professionnelle et de l'apprentissage	8
A - Témoignages	8 - 9
B - Table ronde n° 1	9 - 10
C - Echanges avec la salle	11 - 12
5 - "Réussites" dans les domaines du sport, de la culture, de la vie sociale, de la citoyenneté	13
A - Témoignages	13 - 14
B - Table ronde n° 2	14 - 16
C - Echanges avec la salle	16 - 18
6 - Conclusions par M. Patrick LARIBLE	19
7 - Annexes :	20
- Déroulé de la journée	21 - 23
- Evaluation	24

1 - PRESENTATION DE LA JOURNEE PAR M. PATRICK LARIBLE, CONSEILLER REGIONAL EN CHARGE DU HANDICAP

Il y a un an et demi, le forum régional du 30 juin 2005 avait fait ressortir trois attentes essentielles, trois objectifs pour la politique régionale en matière de handicap :

- animer une politique qui change le regard sur le handicap (face aux difficultés d'insertion dans l'école, au travail, etc.) ;
- développer des actions de sensibilisation et de formation sur le handicap ;
- exercer un effet de levier avec l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale des Affaires Culturelles, etc.), les Conseils Généraux, les Communautés d'Agglomération et de Communes, les Pays.

Pour la Région, l'enjeu d'une politique "handicap" est d'améliorer concrètement la vie quotidienne des personnes en situation de handicap : c'est une thématique transversale qui concerne toutes les collectivités, tous les services, et doit donc être intégrée dans les différents domaines de compétences.

Le forum d'aujourd'hui a vocation à contribuer à changer le regard sur le handicap. Il rappellera les actions déjà menées par la Région. Il sera l'occasion d'écouter les personnes handicapées qui témoigneront sur leur réussite.

Plus de cinquante personnes ont répondu à l'appel de la Région pour témoigner. La Région a dû en sélectionner une partie représentative pour tenir compte du territoire régional, des différents types de réussites, des différents types de handicap.

Deux tables rondes permettront aux partenaires (Etat, Conseils Généraux, Associations, etc.) de réagir aux témoignages.

Ce forum est la première étape du lancement d'un Agenda 22 régional. L'Agenda 22 identifie vingt-deux règles définies en 1993 par l'Organisation des Nations Unies sur lesquelles les collectivités publiques peuvent s'appuyer pour conduire une politique transversale et intégrée en direction des personnes en situation de handicap. L'Agenda 22 permettra de travailler en partenariat avec l'Etat, d'autres collectivités, les personnes en situation de handicap, leur famille et leurs représentants, sur une politique globale et structurée, autour d'objectifs partagés et avec des actions hiérarchisées dans le temps.

La loi de février 2005 a permis certaines avancées. C'est maintenant à chacun, individu ou institution, de prendre en compte le handicap pour que les personnes en situation de handicap soient des citoyens à part entière. Il faut vivre ensemble ; c'est à chacun d'y contribuer. « Le handicap est l'affaire de tous ».

L'essentiel c'est bien de changer le regard, et donc de changer les habitudes. Changer le regard, c'est accepter les différences. Je suis choqué d'entendre des mots comme « retardé », « réorienté », « réadapté ».

A l'inverse, il faut respecter l'individu et ses différences ; reconnaître chacun, qui peut toujours apporter des capacités quelles que soient ses difficultés et fragilités ; endosser ses responsabilités pour faire accéder chacun à une vie citoyenne à part entière. Ceci doit commencer dès l'école, dès le plus jeune âge.

M. BILLE, animateur de la journée

Cet après-midi, c'est encore trop rare, nous allons réfléchir à des situations de réussite. Les domaines de réussite sont nombreux, les types de réussite sont variés ; nous en avons tous en tête, des gens auxquels nous aurions voulu ressembler.

Nous réfléchissons tous par rapport à des normes, sans vraiment s'en rendre compte. Il faut savoir, pour chacun d'entre nous, ce que nous souhaitons réussir, pour réussir sa vie. Mais comment réussir sa vie, au-delà des nécessités spécifiques ?

Deux séquences de travail animeront l'après-midi :

- « Réussites scolaires, professionnelles, dans les parcours de formation professionnelle et d'apprentissage » ;
- « Réussites en matière sportive, artistique, sociale ».

Avec trois temps :

- des témoignages
- des réactions des intervenants
- des échanges avec la salle.

Chacune de ces deux séquences permettra aux personnes en situation de handicap de témoigner, de prendre la parole.

2 - INTERVENTION DE MME SEGOLENE ROYAL, PRESIDENTE DE LA REGION POITOU-CHARENTES

Je remercie les personnes de leur présence, de leur implication, de leur militantisme.

Je remercie P. LARIBLE de s'investir autant pour prendre en compte systématiquement le handicap dans toutes les politiques de la Région.

Par exemple, la Région impose la prise en compte du handicap dans les parcours d'apprentissage. Une prime spécifique incite les employeurs à accueillir des personnes handicapées. Les Centres de Formation d'Apprentis prennent également en compte les situations de handicap.

Il faut changer le regard sur le handicap, pour regarder non pas les déficiences mais les qualités qu'elles ont engendrées : le courage, la sensibilité, d'autres savoir-faire particuliers. Quand on a des faiblesses, on développe d'autres qualités.

En milieu scolaire, le handicap, s'il est pris en compte, enrichit les relations entre les élèves et les professeurs ; c'est un facteur de réussite en classe. Avoir des enfants en situation de handicap dans une classe, c'est bénéfique pour tous ; cela conduit à développer une attention plus grande aux " enfants différents » mais aussi à tous les autres.

Dans le monde du travail, **accueillir** des personnes en situation de handicap est aussi bénéfique pour tout le monde : par exemple, l'acceptation des différences et le recul de l'agressivité. C'est un plus pour la collectivité et non pas un moins.

C'est un progrès pour tous d'intégrer la différence (plus d'écoute, plus d'attention). C'est l'environnement non accessible qui révèle le handicap d'une personne ; si l'environnement est accessible, on ne voit plus les différences.

C'est à cela que la Région veut contribuer, en conduisant une politique transversale en direction des personnes en situation de handicap.

La Région s'est engagée à :

- faciliter l'intégration du handicap dans toutes les politiques régionales : prise en compte du handicap dans les compétences de la Région (Lycées, Formation Professionnelle, Aides économiques, Transports Express Régionaux (TER), etc.) ;
- intégrer le handicap dans les Contrats Régionaux de Territoire avec les Pays et les Communautés d'Agglomérations, en contrepartie de subventions régionales ;
- montrer l'exemple au sein du Conseil Régional avec une exemplarité de la Maison de la Région : l'accessibilité des locaux, le recrutement de travailleurs handicapés...

Pour les TER, il y a encore du travail : les quais ne sont pas à hauteur, les TGV ne sont pas forcément accessibles. La première ligne de bus entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite est la ligne TER Poitiers/Nantes.

Pour les Lycées, il faut améliorer l'accessibilité. Il faut aussi le faire pour les écoles primaires et, certains Conseils Généraux le font, pour les collèges. Le lycée Thomas Jean Main de Niort est complètement accessible aujourd'hui et celui Kyoto de Poitiers le sera demain. 300 000 € annuels sont accordés pour l'interprétariat pour les jeunes sourds et malentendants dans les lycées.

Il y a un lien étroit entre la prise en compte du handicap et l'environnement. La prise en compte du handicap est une source de progrès technologique pour tous (exemple : télécommandes, ouvertures à infrarouge, etc.).

L'accessibilité aux plages et aux plans d'eau (25 sites) aussi bénéficie à tous : les tapis sont utilisés par les mamans avec poussettes, les jeunes avec leur planche à voile, etc.

Améliorer la vie des personnes en situation de handicap, c'est améliorer la vie de tous. Tenir compte des fragilités, c'est favoriser le bien-être de tous.

Il convient d'améliorer aussi l'accessibilité des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), et à la culture. Ainsi, la Région a lancé un appel à projets pour l'accessibilité dans dix salles de spectacles et de cinémas en Poitou-Charentes aux personnes ayant des déficiences sensorielles.

La Région a recruté huit travailleurs handicapés ; c'est un début. J'ai toujours dit que la Fonction Publique ne peut imposer aux entreprises des règles qu'elle ne s'applique pas à elle-même.

Dans les dispositifs de formation professionnelle, 320 jeunes en situation de handicap sont accueillis dans les Centres de Formation d'Apprentis et 230 stagiaires bénéficient d'une formation professionnelle (soit 15% de plus qu'en 2004). Un passeport pour l'apprentissage a été créé en 2006, et des actions supplémentaires sont également financées (Chèque formation).

Il est essentiel d'améliorer l'accès à la formation et à la qualification des personnes handicapées pour en corriger les inégalités d'accès à l'emploi. La Région s'est fixée comme objectif que 10% des Bourses Tremplins Pour l'Emploi bénéficient aux travailleurs handicapés. Déjà 72 travailleurs handicapés ont bénéficié d'une Bourse Tremplin pour l'Emploi.

La Région va aussi élaborer un Agenda 22 régional avec les autres collectivités qui le souhaiterait, avec la mise en place d'actions concrètes.

C'est vous qui avez la parole maintenant pour nourrir cet Agenda 22, pour donner corps à l'expérimentation des « Territoires accessibles », dont l'objectif est de concevoir des chaînes de déplacements accessibles. Quelques territoires expérimentaux seront sélectionnés.

Je vais signer à l'instant une convention cadre avec l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH) pour faire plus, mieux. Il faut que se soit évolutif. Je ne veux pas que l'argent de la Région se borne à financer des frais de structure ; je veux que l'argent public bénéficie directement aux principaux intéressés ; l'argent public sera bien dépensé s'il appuie des projets que vous portez. Cette convention cadre prévoit l'évaluation de l'efficacité des actions soutenues par la Région.

3 - INTERVENTION DE M. TANGUY DU CHÉNÉ, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES (AGEFIPH)

Je partage les objectifs présentés par la Présidente de la Région.

Le vocabulaire utilisé n'est pas neutre. La Région Poitou-Charentes utilise le terme de « personne en situation de handicap » : c'est la personne qui est mise en avant, ainsi on éloigne le handicap. C'est l'environnement qui crée le handicap ou le supprime. Le monde tire sa richesse de sa diversité.

L'embauche d'une personne handicapée est une chance pour l'entreprise. Une enquête menée par l'AGEFIPH montre que 93% des chefs d'entreprise sont satisfaits des recrutements de travailleurs handicapés car une personne handicapée développe des capacités d'adaptation et d'implication, et contribue à l'amélioration de l'ambiance de travail.

Toutefois, 23% des entreprises de plus de vingt salariés n'ont toujours aucun travailleur handicapé.

Il faut que l'argent de l'AGEFIPH, comme d'autres structures, bénéficie à l'intégration des personnes handicapées. C'est la raison pour laquelle il faut limiter les frais de fonctionnement. De la même manière, il importe d'évaluer les opérations aidées par l'AGEFIPH pour les contrôler, mais aussi les mettre en valeur et diffuser les bonnes pratiques.

Je suis sensible au premier témoignage. Il faut effectivement mieux aider les créateurs d'entreprise.

4 - REUSSITES « SCOLAIRES, PROFESSIONNELLES, DANS LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'APPRENTISSAGE ».

A – Les témoignages

Témoignage : M.Hervé MONNEREAU, reconverti dans la gestion de gîtes

Je suis paraplégique depuis 1976, suite à un accident de la route.

Je suis devenu maître comptable pendant deux ans, après avoir été jardinier.

En 1978, j'ai créé une entreprise d'entretien de jardins. Je l'ai animée pendant dix ans. J'ai dû déposer le bilan en 1990. Pour cette première entreprise, je n'avais pas été aidé pour l'aménagement de mon poste, ni pour mon prêt bancaire.

C'est vrai que les banques font moins confiance et donnent moins leur chance aux personnes handicapées. Des choses existent, mais beaucoup reste à faire car c'est plus difficile pour les personnes handicapées de créer leur entreprise.

Puis, je suis devenu formateur dans le Sud Vienne.

En 1995, j'ai acheté une briquetterie, tout en continuant mon activité de formateur. J'y ai créé deux gîtes de séjour avec salle de restauration. J'ai créé une Société Civile Immobilière (SCI). En 2000, j'ai mis en place le « Relais de la Briquetterie » (restaurant). Là encore, l'accès aux prêts bancaires a été difficile. Des amis ont accepté de se porter caution. Mais je dois encore payer les surtaxes d'assurances.

La Bourse Tremplin Pour l'Emploi m'a permis de démarrer dans de meilleures conditions que la première fois, avec l'aide de l'ADIE (Association Aide à l'Initiative Economique pour le micro-crédit). Grâce à cette bourse et au soutien de l'ADIE, une banque classique m'a suivie.

L'AGEFIPH m'a aidé à aménager mon poste de travail : un ascenseur, l'adaptation de la cuisine. Donc, j'ai été davantage aidé lors de ma deuxième expérience de création d'entreprise, ce qui m'a permis d'être compétitif sur le marché (pour être compétitif, la compensation du handicap est déterminante ; il faut analyser les surcoûts liés à l'adaptation du poste de travail et voir comment les prendre en charge).

Intervention de Mme Ségolène ROYAL, Présidente de la Région Poitou-Charentes

Bravo pour votre message qui donne envie à d'autres personnes d'entreprendre et d'avancer.

Les Bourses Tremplins et l'accompagnement des Ateliers régionaux de la création, ainsi que le partenariat avec l'ADIE, peuvent aider les personnes en situation de handicap à créer ou reprendre une entreprise.

J'appelle de mes vœux un parrainage auprès de ces personnes pour encourager tous les projets qui existent et parfois n'osent pas se réaliser.

Témoignage : Emilie CZOCHRA, 19 ans, IME Saint-Maixent, parcours d'accès à l'apprentissage dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration

Depuis le 15 septembre 2006, je bénéficie de la plate-forme SARAH pour devenir serveuse. J'apprends à faire la cuisine, à préparer les lots, et à les servir. Je travaille en « plateaux techniques » une semaine, puis une semaine en lycée ; l'alternance entre stages et cours théoriques me convient bien. J'apprends à faire la cuisine et à servir dans les différents plateaux techniques des

Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et je suis des cours à Saint Maixent. Cela ne me pose aucun problème ».

J'ai le sentiment d'être bien aidée, bien soutenue. Avec l'appui des formateurs qui nous accompagnent, j'espère que je pourrais réussir mon projet de formation, on verra !

Témoignage : M. Frédéric ROY, lycéen au Dolmen

Je suis sourd profond de naissance.

Mon parcours a été très chaotique car mon handicap n'a pas souvent été pris en compte dans les différents établissements scolaires. Cette année, les élèves et deux profs de ma classe sont en train d'apprendre à coder deux heures par semaine. Ils le font pour moi.

En Sport étude judo à Poitiers, j'ai dû quitter ma famille (Angoulême). Je suis champion de judo.

J'effectue un stage en milieu professionnel, en préparation d'un baccalauréat professionnel.

J'aime bien aussi aider les gens qui sont malheureux.

Témoignage : Mme Carole LONGUET, en contrat de professionnalisation à la MAIF

J'ai été victime d'une maladie professionnelle qui a très fortement réduit ma mobilité, lors d'un emploi d'ouvrier d'abattoir.

J'ai suivi un stage de réorientation avec le Centre « Les Terrasses ». J'ai suivi une préorientation de dix semaines et une évaluation pour définir la formation à suivre. J'ai défini un projet professionnel avec l'appui d'une équipe importante qui m'a beaucoup soutenue dans ma phase de préorientation, et qui m'a suivie pendant dix semaines.

Aujourd'hui, je suis en contrat de professionnalisation avec la MAIF. Depuis septembre 2006, je travaille en alternance, entre la profession de rédacteur d'assurance à la MAIF et le Centre de Formation d'Apprentis (BTS de rédacteur d'assurance) ; je me trouve avec des personnes plus jeunes. C'est beaucoup de travail pour tout vous dire car j'ai une vie de famille ; mais je suis motivée. J'ai pu bénéficier d'une aide liée à l'acquisition de matériel dont j'ai besoin ; cependant, il a fallu que je justifie de mon handicap dans la classe pour avoir un siège adapté car mon handicap ne se voit pas !!!

Je suis très satisfaite de l'AGEFIPH.

Beaucoup de personnes ont peur de l'étiquette « Travailleur handicapé COTOREP » ; car, on n'est pas toujours handicapé toute sa vie.

Pour moi, il n'y a pas assez de centres de reconversion, proposant des formations pas suffisamment diversifiées.

Il n'y a pas assez de prévention dans les entreprises, notamment celles qui font du travail intensif. Il faut absolument faire de la prévention au sein des entreprises car les accidents de travail sont encore trop nombreux.

B - Table ronde 1

Mme MAZIERES, chargée d'études et de développement à l'AGEFIPH

La plupart des personnes handicapées ont des niveaux inférieurs au niveau V (CAP/BEP) ; donc, il est nécessaire d'aider à la professionnalisation.

M. SEGUELA, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Le Gouvernement met des moyens pour augmenter les parcours professionnels.

Les équipes pluridisciplinaires peuvent s'avérer efficaces : orientation et suivi de la personne en situation de handicap. Par exemple, il y a un référent professionnel dans chaque Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Il faut multiplier les efforts pour insérer les personnes handicapées dans le monde du travail.

Dans chaque bassin d'emploi, au sein des Agences Locales pour l'Emploi, il y aura un correspondant du handicap.

Du fait de l'avancement en âge, il faut travailler avec l'AGEFIPH pour permettre le maintien des travailleurs handicapés dans l'emploi. Il faut développer la coopération car tous les acteurs sont importants.

Il y a un dispositif d'aide et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées et des personnes vieillissantes ; on ne peut pas demander exactement la même chose, notamment en fin de carrière.

Je me méfie quand on dit « je ne finance plus les structures » (Cap emploi, acteur du service public de l'emploi, AFPA), car un minimum de fonctionnement est nécessaire : toutes ces structures ont leur importance.

Mme Marie-Thérèse ROUX, Médecin conseiller auprès du Recteur de l'Académie de Poitiers

Il est difficile de parler de réussite tout court sans réussite scolaire (exemple de Frédéric : son parcours a été haché, ce qui entraîne une non-estime de soi).

Ce ne sont pas les personnes elles mêmes, leur famille, leurs connaissances, qui peuvent seules influencer ; le développement d'activités est nécessaire (exemple : le sport, et en l'occurrence le judo).

A l'avenir, des parcours comme celui de Frédéric devront être de plus en plus rares.

La loi sur le handicap a mis en place des référents pour assurer la continuité du parcours scolaire des élèves en situation de handicap (enseignants accompagnant les parcours individualisés des personnes concernées).

Les ruptures de parcours, les parcours chaotiques ne doivent plus exister à l'avenir (avec notamment des formations spécialisées pour les enseignants).

Mme Nadège HEMEURY, représentante régionale de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

L'Education Nationale n'est pas encore complètement adaptée. Par exemple, l'IUFM n'a pas de formation suffisante des futurs maîtres à l'accueil des personnes handicapées.

Il ne devrait plus y avoir de parcours du combattant, à l'avenir, dans le système scolaire.

M. Guy GAUTIER, Fédération des Malades et Handicapés des Deux-Sèvres

Si les travailleurs handicapés étaient accueillis et aidés dans les entreprises, cela irait mieux !

Si les syndicats se donnaient la main, cela aiderait les personnes handicapées.

C - Echanges avec la salle

*Mme DEAT : Directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
des Deux-Sèvres :*

La MDPH est un GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui regroupe le Département, l'Etat et les associations, et rassemble le personnel des ex CDES (Commissions Départementales de l'Education Spéciale) et COTOREP (Commissions Techniques d'Orientation et de Reclassement Professionnel) ainsi que d'autres personnels.

Il y a du retard dans l'instruction des dossiers ; mais pour prendre en compte les nombreuses évolutions, il faut un minimum de temps.

Les efforts doivent être réalisés par tous, pas seulement les institutions ; cela concerne aussi les professionnels mais aussi les associations et l'ensemble de la société.

Les associations, le Département des Deux-Sèvres et l'Etat mettent leurs moyens en commun.

Mme HULARD

L'école primaire est le début de toute intégration. A mon époque (1956), il n'y avait pas de regard autre. La prise en compte des personnes en situation de handicap à l'école primaire est très importante pour l'intégration des élèves ; mais jusqu'à présent il y avait peu d'accessibilité, surtout au collège, au lycée et encore plus à la fac.

J'ai réalisé ma carrière à la MAAF tout à fait normalement. J'ai suivi une scolarité primaire normale avec les moyens du bord grâce à l'instituteur ; « la débrouille » en s'appuyant sur le relationnel. Et jusqu'au bout (hormis le problème de l'accessibilité), je me suis intégrée assez naturellement.

La meilleure intégration, c'est l'école. L'intégration par le travail est aussi fondamentale. Je rappelle que le taux d'absentéisme des travailleurs handicapés est le plus faible par rapport aux autres salariés et que souvent on sert de « moteur » par le courage dont nous devons faire preuve tous les jours !

Mme Nathalie FOURNIER

Il ne faut pas oublier les personnes en situation de handicap aux revenus modestes et leurs difficultés à obtenir des crédits bancaires. « Pour l'achat d'une table chez But, il faut que les parents se portent caution !!! ».

Mme SICOT-QUINTARD, Présidente du GIHP Poitou-Charentes

L'intégration des enfants handicapés concerne surtout l'école, dès la crèche. Peu de crèches et de nounous savent pratiquer une aspiration trachéale, ce qui rend difficile l'intégration des enfants.

Il faut que toute l'Education Nationale s'y mette ; or, ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, même si l'Education Nationale prend de plus en plus en compte le handicap.

Il est également nécessaire de permettre à des professeurs en situation de handicap d'enseigner.

Mme Marie-Thérèse ROUX, Médecin Conseiller auprès du Recteur de l'Académie de Poitiers

Depuis peu, l'accompagnement des enseignants handicapés s'améliore, notamment grâce à des allègements de service, des aménagements de poste. C'est important que des jeunes puissent être en contact avec des enseignants en situation de handicap.

M. Gérard DUPONT, ancien syndicaliste CFTC, aujourd'hui en retraite

Il existe de la prévention en entreprise sur les accidents de travail ; mais que faire si les salariés sur un chantier ne s'attachent pas alors que la loi les y oblige ?

M. Guy SEGUELA, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Il faut alors ne pas avoir peur : on ferme le chantier. Donc, il faut de la prévention à la source. Si tous les acteurs travaillent en ce sens, l'évolution est possible.

Mme Carole LONGUET, en contrat de professionnalisation à la MAIF

Beaucoup d'entreprises payent des amendes, et préfèrent les payer plutôt que de faire de la prévention.

Les contributions des entreprises qui ne respectent pas les 6% de travailleurs handicapés ne suffisent pas pour prendre en compte notamment les personnes handicapées résultant d'accident de travail.

M. Guy SEGUELA, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Il faut anticiper les accidents de travail. Cela va au-delà des aides financières. C'est l'affaire de tous, partenaires sociaux, médecine du travail, médecine scolaire, employeur.

5. REUSSITES DANS LES DOMAINES DU SPORT, DE LA CULTURE, DE LA VIE SOCIALE, DE LA CITOYENNETE...

A – Les témoignages

Témoignage : M. William KOSTYRA, salarié, amateur de sport

Je travaille en Centre d'Aide par le Travail et à la base nautique de Royan (sous curatelle).
Je suis là pour aider les personnes à naviguer. Je m'occupe de tout, de la réparation de bateaux jusqu'à la navigation, en passant par la préparation du voyage.
J'accueille donc des jeunes (tous types de handicaps) qui se forment à la voile. Cela permet par exemple à des non-voyants de faire de la voile en écoutant et en leur expliquant.
J'ai fait plusieurs croisières, dont le Tour de France à la voile ou encore Lorient Saint-Barth.
Le bateau fait 30 m de long et 10 m de large. Il est important par conséquent de bien préparer le voyage, de bien écouter chacun, de bien expliquer.
Cette année, je suis devenu champion de France.

Son accompagnateur précise que M. KOSTYRA a participé à trois transats en double et avait pour défi de participer au Tour de France à la voile en équipes mixtes.

Témoignage : M. Pascal VERGER, retraité, sportif

Je suis sportif de haut niveau retraité. J'ai 42 ans.
J'ai eu un accident de moto en 1984 à l'âge de 20 ans.. Je suis resté huit mois en centre de rééducation fonctionnelle pour « réapprendre à marcher dans ma tête », reprendre une nouvelle vie.
Dans ce centre, j'ai rencontré Pierre C. qui va dans ce centre pour promouvoir le ping-pong et le handisport. J'encourage toutes les associations culturelles, sportives à aller dans ces centres ; cela donne envie aux patients de recommencer une nouvelle vie.
Je suis d'abord resté quatre ans chez moi, dans une ferme isolée de Gâtine. Je n'arrivais pas à accepter mon handicap.
Un jour, j'ai poussé la porte d'une salle de sport pour « frapper des balles » avec les autres. Je voulais d'abord m'intégrer. Et puis j'ai intégré une équipe valide parce que je n'étais pas mauvais.
Un jour, j'ai participé à un championnat handisport. Ma carrière a vraiment débuté en 1995, j'ai fait deux championnats du monde et puis les Jeux Paralympiques d'Athènes, de Sydney ; j'ai gagné plusieurs médailles.
Pendant ces dix ans, financièrement ça a été dur parce que les sportifs handicapés ne sont pas rémunérés, et que l'Allocation aux Adultes Handicapés est en dessous du seuil de pauvreté. Je remercie mon club, le Conseil Régional, le Conseil Général qui m'ont aidé à réaliser mes rêves.
Je suis président de plusieurs associations, comme la MJC de mon village.
Je m'occupe de mon garçon de 22 mois, et nous attendons un petit frère ou petite sœur.

Témoignage : M.Claude MARTRON, professeur de musique retraité

Toute personne handicapée, quel que soit son handicap est un cas d'espèce.

Je suis né en 1937, et suis aveugle de naissance.

Jusqu'à l'âge de 12 ans, j'ai perçu la lumière, les couleurs les plus vives dont je garde les souvenirs.

J'ai été dans une école spécialisée à Poitiers puis à Bordeaux.

J'ai aussi appris la musique, je suis accordéon de piano.

A 20 ans, j'ai rejoint Saint-Varent dans les Deux-Sèvres. J'étais organiste à l'église. Je me suis initié à l'accordéon. J'ai aussitôt pris contact avec l'Association « Voir ensemble » qui permet de briser la solitude. Cette association regroupe des aveugles, des mal-voyants mais aussi des valides. J'y ai rencontré la personne avec qui je suis heureux depuis 45 ans. Grâce à cette vie familiale, fini la solitude, mes déplacements devenant plus faciles.

J'ai donné des cours de braille à Bressuire à des jeunes qui se destinaient à des métiers sanitaires et sociaux.

J'ai été élu à la caisse du Crédit Mutuel.

A travers ce parcours, j'ai beaucoup reçu, mais je crois aussi avoir donné beaucoup.

Ma participation à l'Association « Voir ensemble » s'est intensifiée et j'y ai pris des responsabilités. Cette association a développé de nombreux contacts avec d'autres associations.

Je participe au FFPH qui développe la « pair émulation » qui aide les personnes handicapées dans leur vie de tous les jours.

Témoignage : Mme Laurence POULLAIN, Présidente d'Association, mère de famille

J'ai 40 ans et vis à Chauvigny. Je suis atteinte d'une maladie neuro-musculaire.

J'ai travaillé avec l'Association des Paralysés de France et suis présidente de l'Association « La Main Tendue » qui vise à permettre à des enfants de partir en vacances et de pratiquer des loisirs. Je suis également trésorière d'une autre association.

Ces expériences m'ont permis de me reconstruire. Je me sens une citoyenne à part entière ; il suffit juste de participer, et on peut y arriver.

B - Table ronde 2

M.Gérard DESBORDE, Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales

Je félicite chacun des témoins pour leur courage et qui, je crois, peuvent être fiers de leur parcours, de leur vie, de leur réussite.

Je félicite aussi toutes les personnes qui donnent de leur temps pour les associations qui accompagnent les personnes handicapées.

Je suis impressionné par vos expériences, vos témoignages.

A la DRASS, nous sommes confrontés au fait qu'en Poitou-Charentes l'on ait les routes les plus meurtrières de France.

*Mme Marie-Françoise GERARD, Conseillère des Musées, Direction Régionale
des Affaires Culturelles*

Cette nouvelle table ronde a permis d'aborder la vie citoyenne.

Il est possible, il est souhaitable d'ouvrir la culture aux personnes handicapées.

J'ai été bouleversée par le témoignage de Mme LONGUET ; elle parlait de son souhait d'appartenir à un groupe de partage.

La lecture, le patrimoine, les musées, le spectacle vivant peuvent et doivent être accessibles aux personnes handicapées. C'est un moyen d'échanges, enrichissant pour tous.

Le Poitou-Charentes a la chance d'être une région où se développent des expériences d'accès à la culture, comme le Musée de Saint-Pierre d'Oléron labellisé « tourisme et handicap ». C'est intéressant, mais il faut penser le handicap en amont : il faut penser à tous les types de handicap : visuel (exemple : maquettes tactiles), auditif, moteur, etc.

Il faut développer les partenariats, joindre nos efforts, ceux de l'Etat, des collectivités avec, par exemple, une numérisation des données pour que les personnes non-voyantes et mal-voyantes puissent appréhender les œuvres, etc.

Dans le domaine culturel, il y a une sensibilisation des acteurs au handicap.

Le réseau des musées de Poitou-Charentes est expérimental en France pour rendre les collections accessibles aux personnes handicapées visuelles. Mais cela va au-delà des musées.

Il faut aussi des opérateurs sensibilisés. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus sensibilisés en Poitou-Charentes pour un accompagnement adapté.

*Mme Jeannine ZEEKAFF, Conseillère Régionale, membre de la Commission Santé-Handicap-
Famille-Adolescents*

En tant qu'élue régionale, je voudrais témoigner de l'approche transversale de la Région sur le handicap. Tous les conseillers y travaillent. Il y a une sensibilisation générale au Conseil Régional. Cette rencontre d'aujourd'hui est très importante car elle nous permet d'apprendre, de s'enrichir de vos expériences et témoignages.

M. Jérôme GAUDINAT, Association Dominer son Handicap

Il y a dix ans, j'ai eu un accident qui m'a rendu tétraplégique. J'étais auparavant responsable commercial.

Se réinstaller dans la société n'est pas facile.

Toutes les personnes qui ont réussi à se sortir de leur situation de handicap ont une énergie, un courage. Cela n'est pas facile dans une société peu ouverte aux personnes handicapées.

*M. Grégory SEDEK, Association pour le Développement des Rencontres Artistiques et Sportives
(ADRAS)*

Je représente l'Association pour le Développement des Rencontres Artistiques et Sportives, mais je suis aussi professeur d'Education Physique et Sportive et responsable dans une association de sport adapté.

Le sport, l'art, la culture permettent un autre regard sur le handicap. Ils mettent l'accent sur les capacités de création, d'investissement. Les activités sportives et artistiques permettent à la personne handicapée non pas de gommer le handicap, mais de le dépasser.

Les établissements spécialisés devraient développer ces types d'activités qui changent le regard sur le handicap.

Cessons de parler de solidarité ; les choses se font de façon naturelle. Or, les éducateurs ne sont pas toujours formés au handicap dans les clubs de sport, les associations culturelles. Ces activités montrent que tous sont capables de beaucoup de choses. Le sport de haut niveau compte beaucoup de personnes handicapées. Les déficiences intellectuelles ont été sorties des jeux paralympiques, ce qui est très regrettable.

M. DESCHAMPS, responsable "Sport et Handicap" à la Direction Régionale Jeunesse et Sport

Depuis 2003, le Ministère de la Jeunesse et des Sports développe la prise en compte des handicaps. En 2006, sur quatre millions d'euros, 190 000 ont été attribués au titre du sport et du handicap.

L'accessibilité doit concerner les équipements sportifs. La loi de février 2005 impose des obligations pour 2015 pour les sportifs et le public. L'accessibilité doit aussi concerner la pratique sportive. Les différentes fédérations (Fédération du Sport Adapté, Fédération des Sourds de France, Fédération du Handisport) nous y aident, ainsi que les clubs sportifs.

Les éducateurs sportifs sont formés pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Les Jeux Paralympiques sont une formidable vitrine. C'est une expérience de dépassement de soi.

N'hésitez pas à frapper à la porte des clubs de Jeunesse et Sport pour une pratique des sports.

M. Florent FARGE, Directeur de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Charente

L'objectif du Conseil Général de Charente est de promouvoir des politiques sportives et culturelles adaptées à tous, une mixité des publics.

Pratiquer le sport et la culture, c'est souvent « se refaire une place au soleil », comme le disait M. GAUDINAT.

Le chemin à parcourir reste long, même si la reconnaissance des personnes handicapées est en marche.

Les primes des personnes handicapées aux Jeux Paralympiques sont dix fois inférieures à celles des autres sportifs, alors même qu'ils remportent davantage de médailles.

C - Echanges avec la salle

Une jeune femme de l'Association « Bout de vie », amputée des deux jambes, rappelle que la mer est un merveilleux moyen de partage, de communication et d'évasion.

Une autre personne explique que les logiciels informatiques accessibles aux personnes handicapées sont très coûteux (entre 500 et 3000€). Elle salue l'initiative de la Région de développer les

logiciels libres. Mais elle tire la sonnette d'alarme sur les logiciels libres, moins coûteux pour les entreprises et administrations, mais qui ne sont pas accessibles aux non et mal-voyants.

M. PREVOST, bénévole à l'Association des Paralysés de France de Charente-Maritime

M. PREVOST appartient à la Commission Départementale d'accessibilité pour les bâtiments publics. Il explique qu'il y a un « mur » devant eux : les Bâtiments de France bloquent les projets d'accessibilité.

La DRAC adhère tout à fait à ce questionnement légitime, et souligne que les architectes des Bâtiments de France sont en train d'évoluer (exemple : ascenseur sur le côté d'un hôtel à Saint Martin de Ré).

Tout ne change pas du jour au lendemain.

M. LEROUX

Je suis sourd et je viens de Poitiers.

Nos besoins sont tous différents selon notre handicap.

Je viens de l'IRJS qui accueille des enfants sourds. J'en suis fier.

Mes parents habitaient loin, j'étais interne ; il y avait mes « grands frères sourds », j'ai pu grandir avec eux.

Quand j'ai dû choisir un métier, il y avait peu de choix avec des établissements éloignés. J'ai essayé le métier de cuisinier, cela ne me convenait pas. Je ne connaissais pas la société, l'extérieur. Cela me faisait peur. La communication était très différente. Et puis, ce métier, je ne l'avais pas vraiment choisi.

Et puis, je me suis dit qu'il y avait des éducateurs sourds, comme moi, qui avaient le diplôme d'Aide Médico-Psychologique. C'était important pour moi. J'ai eu mon diplôme, j'étais comme les autres. Ma famille était aussi fière de moi. C'était la réussite. C'est important d'être regardé pour moi, et non pour ce qui me manque.

J'espère que les paroles seront suivies d'actes.

Je veux continuer, aller de l'avant, être comme les autres ; c'est difficile mais c'est important.

Association des Paralysés de France des Deux-Sèvres

L'Association des Paralysés de France des Deux-Sèvres (APF 79) met l'accent sur les problèmes de l'accessibilité des cinémas de Niort. Les Architectes des Bâtiments de France étaient d'accord, les pouvoirs publics aussi. Or les Architectes des Bâtiments de France viennent d'émettre un avis négatif sur un monte-élévateur, même pour quelques années.

M. MICHAUD, Président de la Maison des Sourds et Sourds-Aveugles de Poitou-Charentes

Au quotidien, pour nous, ce n'est pas facile dans l'emploi, avec nos enfants, avec les enseignants, avec nos voisins, car notre langue, elle est dans nos mains. Il faut toujours trouver des interprètes, mais l'interprétariat est payant. Je souhaiterais demander à la Région de financer l'interprétariat, ou une maison à Poitiers pour les sourds.

Je ne vois pas ma citoyenneté ! Il y a peu d'émissions à la télévision pour les sourds.

Les jeunes sourds, quand ils sortent de l'école, n'ont pas de lieu où ils peuvent être accueillis dans une communauté pour accéder aux sports, à la culture.

Chaque année, on fait des dossiers auprès de l'AGEFIPH, des collectivités, de l'Etat, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Or, on n'a jamais de réponses très précises à nos attentes très précises.

On se sent les parents pauvres des personnes handicapées.

Une autre personne dans la salle souhaite que le sport adapté se développe, en même temps que le handisport, pour pratiquer le sport dans des associations de valides.

6 - CONCLUSIONS PAR M. PATRICK LARIBLE

Il est difficile de conclure après la richesse de ces témoignages.

La Région ne pourra pas tout faire toute seule. Elle n'a pas cette prétention. Elle peut en revanche développer les partenariats, c'est l'enjeu de l'Agenda 22.

Il faut cibler au mieux nos intentions car nous gérons un budget, et ce budget est limité.

Il faut donc que tous se mettent d'accord sur le diagnostic et les actions.

Il convient de tester l'Agenda 22 sur quelques « Territoires accessibles volontaires » avec des personnes en situation de handicap, les associations et les partenaires associés en amont.

J'ai bien noté la demande des sourds. La Région s'engage à financer ce qui relève de ses compétences. Mais je préfère être honnête avec vous, la Région ne pourra pas financer tout ce que les autres organismes ne financent pas. Il faut privilégier le partenariat et l'intégration des personnes en situation de handicap dans toutes les politiques, pour permettre une citoyenneté à part entière et non entièrement à part.

J'ai noté aussi la volonté d'échanger avec les valides. Que les personnes handicapées puissent intégrer, comme les autres, une vie citoyenne digne de ce nom : l'accès aux cinémas, au sport, au tourisme, à la culture.

Nous avons voulu d'ailleurs que les associations et les territoires subventionnés par la Région prennent en compte le handicap.

Je m'engage aussi à voir comment la Région peut faciliter une dynamique pour aider financièrement les sportifs de haut niveau.

La société évolue. Ainsi, il y a quelques années, il y avait peu de femmes dans les réunions et cela paraissait « normal ». Aujourd'hui, il y a encore peu de personnes handicapées dans les réunions publiques. La Région s'engage à mieux faire accéder les personnes handicapées à la vie citoyenne.

J'ai bien noté aussi la question des logiciels libres, non accessibles aux malvoyants.

En tant qu'élu rochelais, je m'étonne avec vous que les Architectes des Bâtiments de France aient un pouvoir de décisions qui ne soit pas discuté. Je peux vous dire que l'élu n'a pas de solution à tout.

Aujourd'hui, dans les services de la Région, le handicap est intégré, grâce aux personnels.

C'est un travail de tous pour faire évoluer les choses.

Aucune situation de handicap n'enlève la chance des individus.

C'est à nous de nous excuser de ne pas avoir suffisamment pensé au handicap, et non pas aux personnes de s'excuser de leur handicap.

7 – ANNEXES

Forum Régional « Handicaps et Réussites »

Lundi 27 novembre 2006
Espace l'Hélianthe - La Crèche

Journée animée par M. Michel Billé
Directeur Adjoint de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS)

13h30 Accueil des participants

14h00 Présentation de la journée : **M. Patrick LARIBLE**, Conseiller Régional, Vice-Président de la Commission "Santé-Handicap-Famille-Adolescents" en charge du "handicap".

Introduction par **Mme Ségolène ROYAL**, Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes.

Signature de la convention Région Poitou-Charentes / AGEFIPH avec **M. Tanguy DU CHÉNÉ**, Président de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH).

14h30 "Réussites" scolaire, professionnelle, dans les parcours de formation professionnelle et d'apprentissage...

14h30 ⇒ 15h15 **Témoignages de personnes en situation de handicap sur "leur réussite"**

Vie scolaire :	M. Frédéric ROY, lycéen
Apprentissage :	Melle Emilie CZOCHRA, préparation à l'apprentissage
Formation Professionnelle :	Mme Carole LONGUET, en contrat de professionnalisation
Emploi :	M. Hervé MONNEREAU, propriétaire exploitant

15h15 ⇒ 16h15 **Table ronde-débat « Comment faciliter la réussite des personnes en situation de handicap ? »**

Mme Brigitte TONDUSSON, Conseillère Régionale, Vice-Présidente du Conseil Régional, Présidente de la Commission "Education-Formation-Recherche-Enseignement Supérieur"

M. Joseph JOUBERT, Conseiller Régional, Vice-Président de la Commission "Vivre Ensemble" en charge du lien social et de l'intégration

M. Pierre DEBORDE, Conseiller Général des Deux-Sèvres, Président de la Commission Santé, Solidarité, Logement

M. Philippe FOUET, Enseignant spécialisé, chargé de mission auprès de l'Inspecteur d'Académie des Deux-Sèvres

M. Guy SEGUELA, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

M. Sylvie MAZIERES, Chargée de formation, Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH) Poitou-Charentes

Mme Nadège HEMEURY, représentante régionale de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

M. Guy GAUTIER, Fédération des Malades et Handicapés des Deux-Sèvres

Echanges avec la salle

16h15 ⇒ 16h35

Pause

16h35

"Réussites" dans les domaines du sport, de la culture, de la vie sociale, de la citoyenneté...

16h35 ⇒ 17h20

Témoignages de personnes en situation de handicap sur "leur réussite"

Vie sociale :	M. William KOSTYRA, salarié, amateur de sport
Sport :	M. Pascal VERGER, retraité, sportif
Vie culturelle :	M. Claude MARTRON, professeur de musique retraité
Vie associative et familiale :	Mme Laurence POUILLAIN, Présidente d'association, mère de famille

17h20 ⇒ 18h20

Table ronde-débat « Comment faciliter la réussite des personnes en situation de handicap ? »

Mme Jeannine ZEEKAFF, Conseillère Régionale, Membre de la Commission "Santé-Handicap-Famille-Adolescents"

M. Jean-Marie JUDE, Vice-Président du Conseil Général de la Charente

M. Gérard DESBORDE, Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales

Mme Marie-Françoise GERARD, Conseillère des Musées, Direction Régionale des Affaires Culturelles

M. Christophe DESCHAMPS, Conseiller Jeunesse, Sports et Vie Associative, Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et du Sport

M. Grégory SEDEK, Association pour le Développement des Rencontres Artistiques et Sportives (ADRAS)

M. Jérôme GAUDINAT, Association Dominer son Handicap

Echanges avec la salle

18h20 ⇒ 18h30

Conclusions par **M. Patrick LARIBLE**, Conseiller Régional, Vice-Président de la Commission "Santé-Handicap-Famille-Adolescents" en charge du "handicap".

19h00 ⇒ 20h45

Repas

20h45 ⇒ 23h00

Soirée festive : « Les différences : quels talents ! »



Soirée festive : « Les différences : quels talents ! »

Groupes régionaux de musique, danse, théâtre, ...

20h45-21h05

« Le Santiano »

Association « L'Hirondelle » du CAT LE TALLUD (Deux-Sèvres).

La troupe de « L'Hirondelle », au travers de la danse et du mime, met en scène « Le Santiano », bateau dont l'équipage part au fil des mers passer un message sur la tolérance et le respect des différences.

Contacts : 05 49 64 26 44

cat.le.tallud@adapei79.org

21h15-21h35

« Petites Scènes Intimes »

Atelier de danse contemporaine de l'Association pour le Développement des Rencontres Artistiques et Sportives (ADRAS Vienne).

« Petites Scènes Intimes » est un duo extrait d'une chorégraphie. La scénographie explore les textures du corps et le réveil sensoriel : Sommeil, Somnolence, Somnambulisme, ... La différence des corps, des cœurs, des âmes dans une complicité sensible.

Contacts : 05 49 50 73 49

adras86@yahoo.fr

21h45-22h05

« Dialogues de sourds »

Atelier « Les Roues Libres » de la Délégation Départementale de l'Association des Paralysés de France 17 (Charente Maritime).

La troupe présente quatre petites scènes sur le thème de la difficulté de communiquer : trois saynètes de Karl VALENTIN : *Le Pharmacien*, *Le Docteur*, et *L'Annonce matrimoniale* ; et une de Jean TARDIEU : *Le Gora*.

Contacts : 05 46 30 46 60

apf-dd17@wanadoo.fr

22h15-22h35

Groupe « ASTUCES »

Place à la musique Electro-Rock avec le groupe « ASTUCES » (Vienne), composé de onze jeunes : synthétiseurs, clavier, batterie électronique, guitares, saxophone, accordéon, flûte, percussions, ...

Contacts : 05 49 46 60 11 ou 05 49 45 13 31

laurent.malouvet@laposte.net

Evaluation de la journée par les participants

2^{ème} Forum Régional « Handicaps et Réussites »

- **Plus de 300 personnes** ont participé à la journée
- **Les 3 moments forts de la journée** ont accueilli :
 - Rencontre : près de 340 personnes
 - Repas : près de 250 personnes
 - Spectacles : près de 200 personnes

➤ **Evaluation de la journée**

49 personnes ont rempli le questionnaire remis au cours du forum. L'analyse qualitative des réponses porte sur les points suivants :

- En venant au forum, les participants souhaitent majoritairement échanger, connaître les projets de la Région, rencontrer des partenaires et avoir des informations sur des parcours réussis.
- Majoritairement, les participants ont évalué l'objectif de la journée comme partiellement atteint. Ils ont particulièrement apprécié la diversité des témoignages qui ont valorisé la solidarité et montré que réussir est possible pour les personnes en situation de handicap quand elles sont accompagnées. La qualité des échanges a été soulignée.

Les spectacles organisés en soirée ont également été très appréciés.

Des actions concrètes sont attendues de la Région et des partenaires présents.

Certains participants auraient souhaité qu'il soit laissé plus de place aux échanges et débats et pour approfondir les thèmes abordés.

Certains regrettent l'insuffisante prise en compte dans les débats des handicaps psychique et mental.

Il ressort un souhait de renouveler ce type de manifestation. Thématiques évoquées : famille et handicaps ; les personnes en situation de handicap et leur environnement.